L’ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Pourquoi ?

Comment ?

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
Morbihan

L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE EN FRANCE

- 8500 établissements,
- 140 000 enseignants,
- 60 000 personnels de droit privé,

- 2 millions d'élèves

L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU MORBIHAN

Ecoles

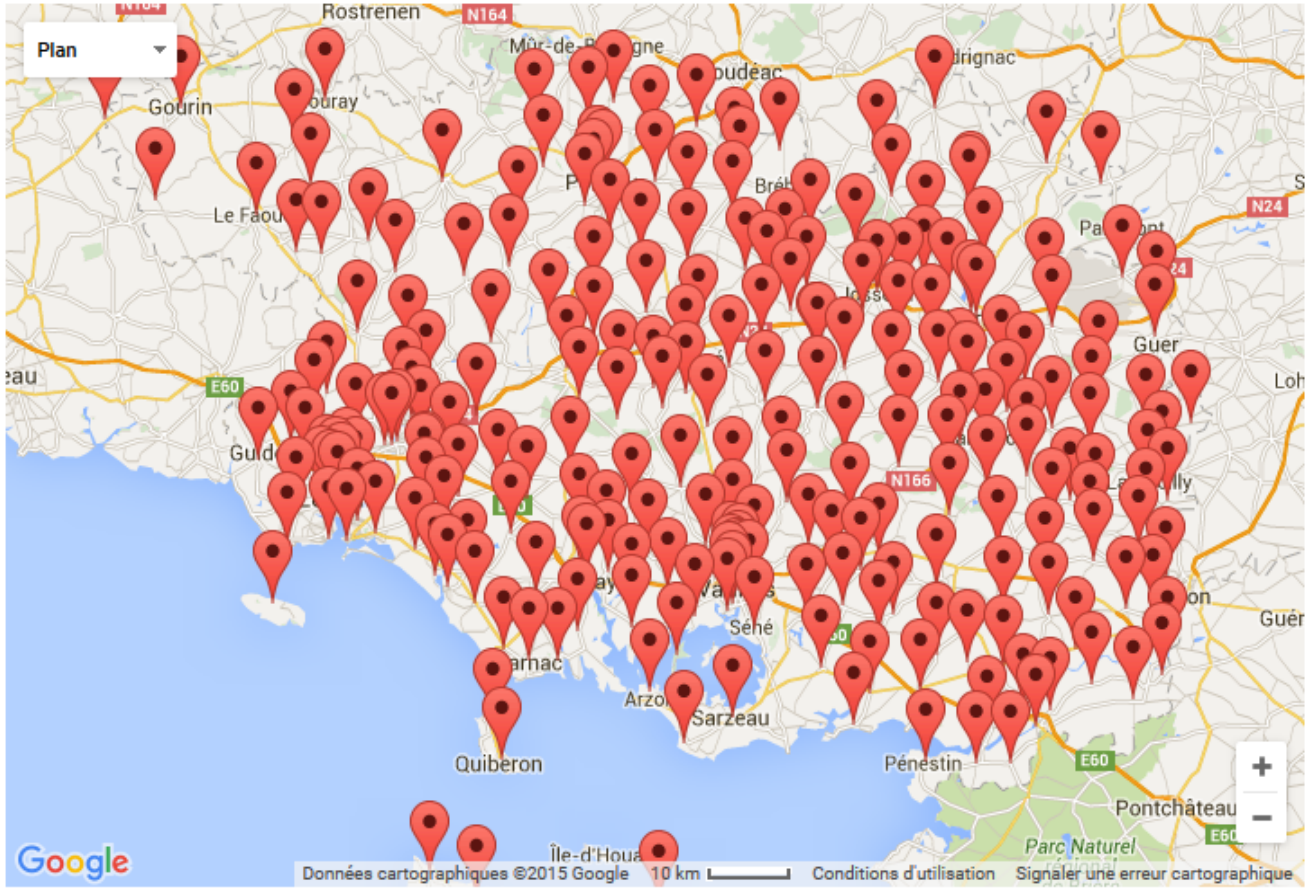

L’ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU MORBIHAN

Collèges

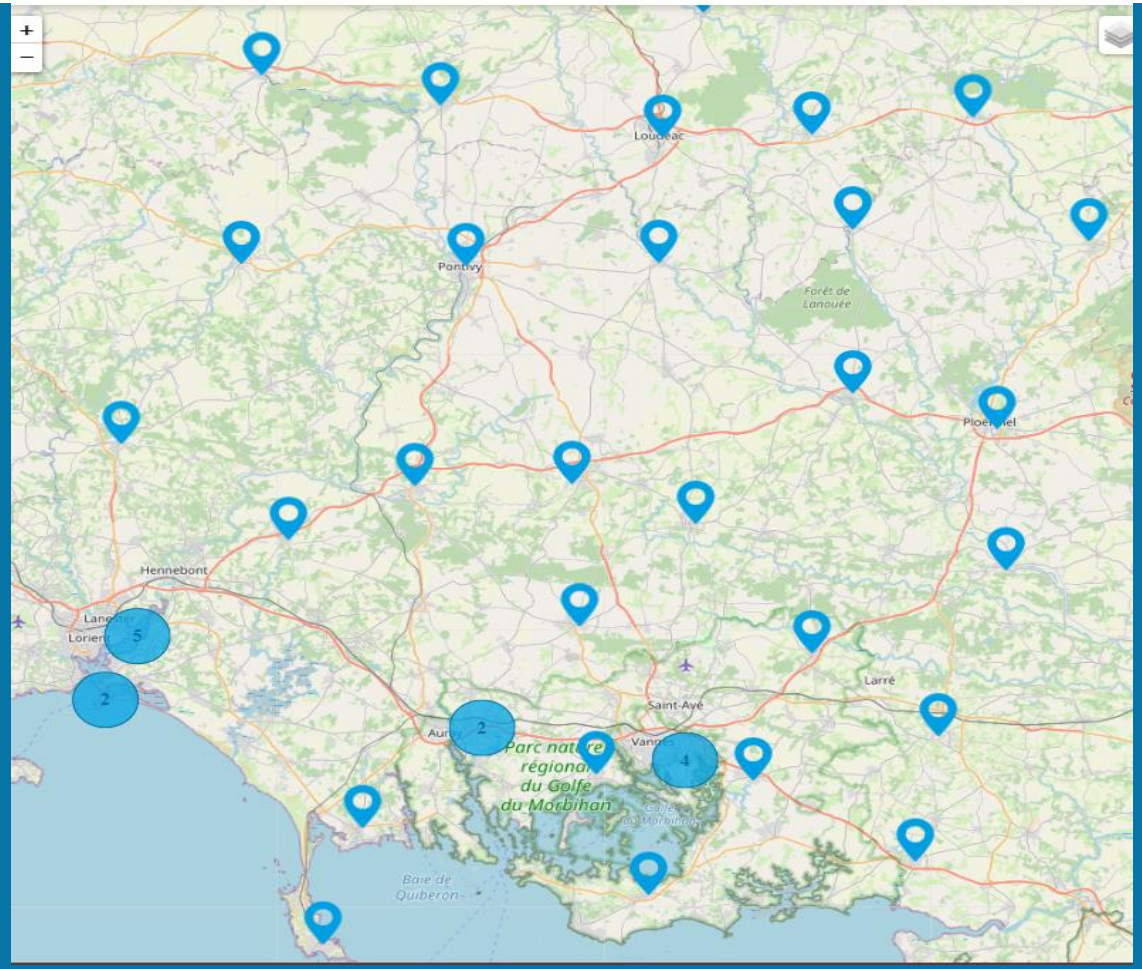

L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU MORBIHAN

- 240 écoles,
- 45 collèges
- 12 LEGT, 10 LP, 8 LPA,

- 4 500 enseignants,
- 1500 personnels de droit privé,

- 35 024 élèves en 1er degré
- 31 516 élèves en 2nd degré

CONTEXTE LÉGISLATIF

- Loi Falloux 1854
- Loi Astier 1919
- Loi Debré 1959

LA LOI DEBRÉ

- 31 Décembre 1959 :

L’Etat proclame et respecte la liberté de l’enseignement et en garantit l’exercice

L’établissement doit faire vivre son caractère propre

La délégation de service public est « un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service ».

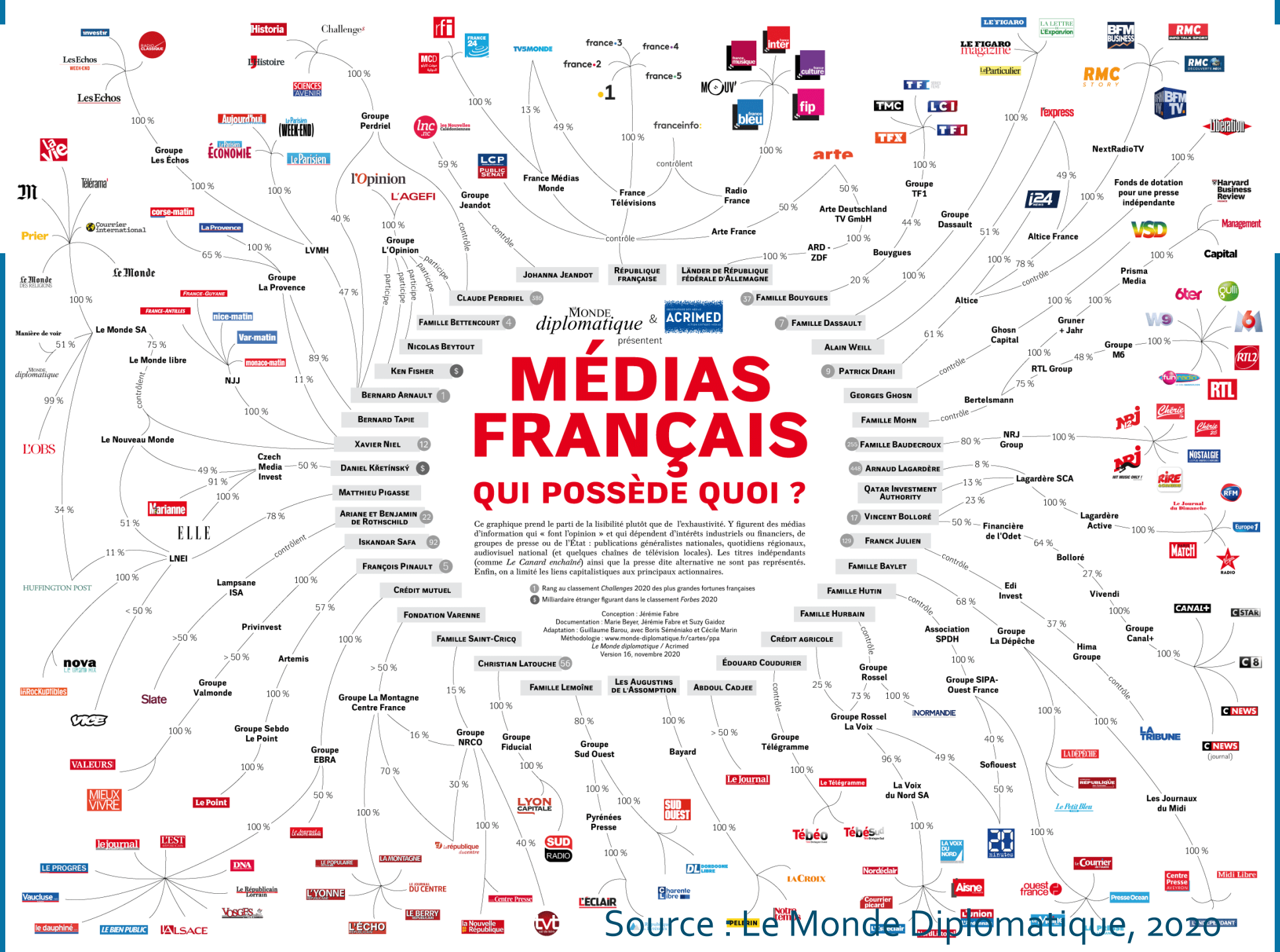
MÉDIAS FRANÇAIS
QUI POSSÈDE QUOI ?
Le Monde diplomatique & ACRIMED présentent
Ce graphique prend le parti de la lisibilité plutôt que de l'exhaustivité. Y figurent des médias d'information qui « font l'opinion » et qui dépendent d'intérêts industriels ou financiers, de groupes de presse ou de l'État : publications généralistes nationales, quotidiens régionaux, audiovisuel national (et quelques chaînes de télévision locales). Les titres indépendants (comme Le Canard enchaîné) ainsi que la presse dite alternative ne sont pas représentés. Enfin, on a limité les liens capitalistiques aux principaux actionnaires.
1 Rang au classement Challenges 2020 des plus grandes fortunes françaises
$ Milliardaire étranger figurant dans le classement Forbes 2020
Conception : Jérémie Fabre
Documentation : Marie Beyer, Jérémie Fabre et Suzy Gaidoz
Adaptation : Guillaume Barou, avec Boris Séméniako et Cécile Marin
Méthodologie : www.monde-diplomatique.fr/cartes/ppa
Le Monde diplomatique / Acrimed
Version 16, novembre 2020
Bernard Arnault 1
Bernard Tapie
Xavier Niel 12
Daniel Křetínský $
Matthieu Pigasse
Ariane et Benjamin de Rothschild 22
Iskandar Safa 92
François Pinault 5
Crédit mutuel
Fondation Varenne
Famille Saint-Cricq
Christian Latouche 56
Famille Lemoîne
Les Augustins de l'Assomption
Abdoul Cadjee
Édouard Coudurier
Crédit agricole
Famille Hurbain
Famille Hutin
Famille Baylet
Franck Julien 129
Vincent Bolloré 17
Arnaud Lagardère 448
Famille Baudecroux 255
Patrick Drahi 9
Georges Ghosn
Famille Mohn
Alain Weill
Famille Dassault 7
Famille Bouygues 37
Johanna Jeandot
Claude Perdriel 386
Famille Bettencourt 4
Nicolas Beytout
Ken Fisher $
Groupe Perdriel
Groupe Les Échos
Groupe L'Opinion
Groupe La Provence
LVMH
Le Monde SA
Le Monde libre
NJJ
Le Nouveau Monde
Czech Media Invest
LNEI
Lampsane ISA
Privinvest
Artemis
Groupe Valmonde
Groupe Sebdo Le Point
Groupe EBRA
Groupe La Montagne Centre France
Groupe NRCO
Groupe Fiducial
Groupe Sud Ouest
Pyrénées Presse
Bayard
Groupe Télégramme
Groupe Rossel
Groupe Rossel La Voix
La Voix du Nord SA
Groupe SIPA-Ouest France
Sofiouest
Association SPDH
Groupe La Dépêche
Edi Invest
Bolloré
Financière de l'Odet
Lagardère Active
Lagardère SCA
Qatar Investment Authority
NRJ Group
Groupe M6
RTL Group
Bertelsmann
Ghosn Capital
Gruner + Jahr
Altice
Altice France
Groupe Dassault
Groupe TF1
Bouygues
Arte Deutschland TV GmbH
ARD - ZDF
Arte France
Radio France
France Télévisions
France Médias Monde
Groupe Jeandot
Groupe L'Opinion
République française
Länder de République fédérale d'Allemagne
contrôle
contrôlent
participe
Hima Groupe
Vivendi
Groupe Canal+
Prisma Media
Fonds de dotation pour une presse indépendante
NextRadioTV
Les Journaux du Midi
Source : Le Monde Diplomatique, 2020

Le Monde diplomatique & ACRIMED présentent
MÉDIAS FRANÇAIS
QUI POSSÈDE QUOI ?
Ce graphique prend le parti de la lisibilité plutôt que de l'exhaustivité. Y figurent des médias d'information qui « font l'opinion » et qui dépendent d'intérêts industriels ou financiers, de groupes de presse ou de l'État : publications généralistes nationales, quotidiens régionaux, audiovisuel national (et quelques chaînes de télévision locales). Les titres indépendants (comme Le Canard enchaîné) ainsi que la presse dite alternative ne sont pas représentés. Enfin, on a limité les liens capitalistiques aux principaux actionnaires.
1 Rang au classement Challenges 2020 des plus grandes fortunes françaises
Groupe Perdriel
Groupe Les Échos
Groupe La Provence
Groupe L'Opinion
Groupe Jeandot
France Médias Monde
France Télévisions
Radio France
Arte France
Arte Deutschland TV GmbH
ARD - ZDF
Groupe TF1
Bouygues
Groupe Dassault
Altice France
Altice
Ghosn Capital
Gruner + Jahr
RTL Group
Bertelsmann
Groupe M6
NextRadioTV
Prisma Media
Fonds de dotation pour une presse indépendante
Le Monde SA
Le Monde libre
NJJ
Le Nouveau Monde
Czech Media Invest
LVMH
Marianne
ELLE
LNEI
Lampsane ISA
NRJ Group
Lagardère SCA
Financière de l'Odet
Lagardère Active
Bolloré
Vivendi
Edi Invest
Johanna Jeandot
République française
Länder de République fédérale d'Allemagne
Claude Perdriel 386
Famille Bettencourt 4
Nicolas Beytout
Ken Fisher $
Bernard Arnault 1
Bernard Tapie
Xavier Niel 12
Daniel Křetínský $
Matthieu Pigasse
Ariane et Benjamin de Rothschild 22
Iskandar Safa 92
François Pinault 5
Crédit mutuel
37 Famille Bouygues
7 Famille Dassault
Alain Weill
9 Patrick Drahi
Georges Ghosn
Famille Mohn
255 Famille Baudecroux
448 Arnaud Lagardère
Qatar Investment Authority
17 Vincent Bolloré
129 Franck Julien
Famille Baylet
Famille Hutin

L'Etat français est propriétaire d'organes de presse, mais il subventionne d'autres titres, afin de garantir un pluralisme.

- Médiamétrie :

Les Français et la TV : des liens encore plus forts dans une année historique

En 2020, les Français ont passé chacun près de **4h** par chaque jour devant des programmes de télévision soit **18 minutes** de plus qu'un an auparavant. Cette durée d'écoute historique est liée à la fois à une augmentation

L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

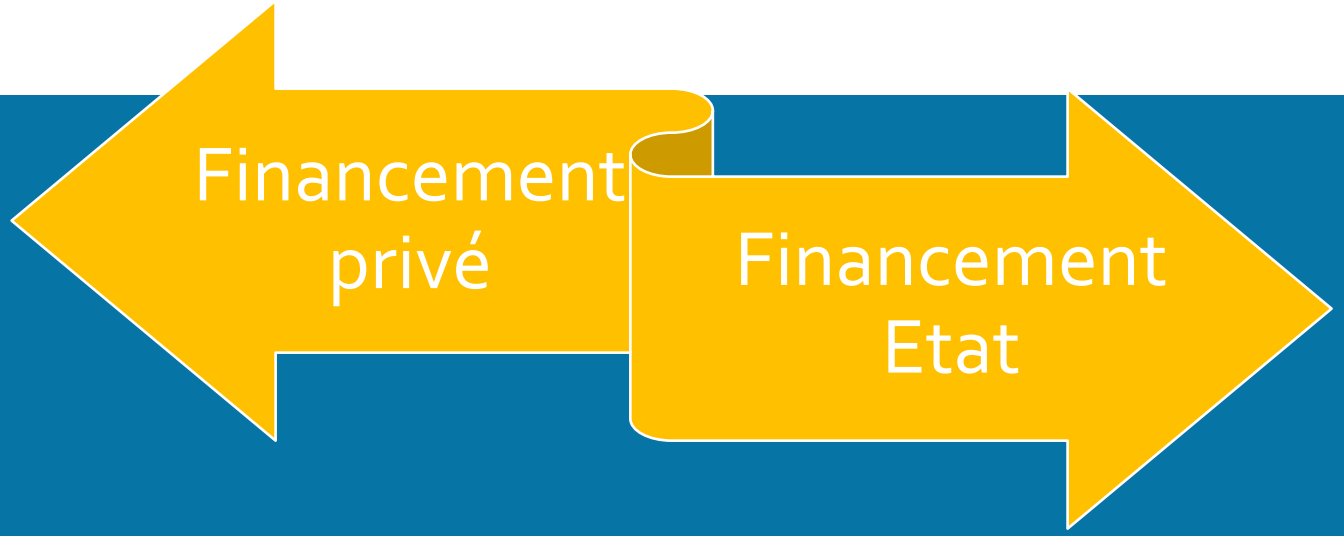

- Immobilier
- Caractère propre
- Fonctionnement

- Enseignants
- Fonctionnement

L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

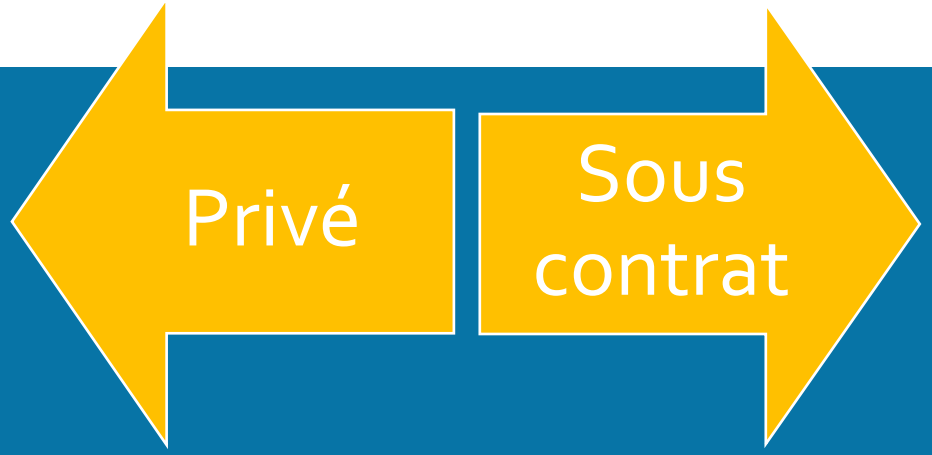

- Par sa fondation
- Inspiration
- Autorité du chef d'établissement
- Réseau
- Définition du « caractère propre »

- Service public d'éducation
- Reconnaissance du « caractère propre »
- Engagements vis-à-vis de l'Etat : programmes, horaires, formation des enseignants.

LE PROJET ÉDUCATIF

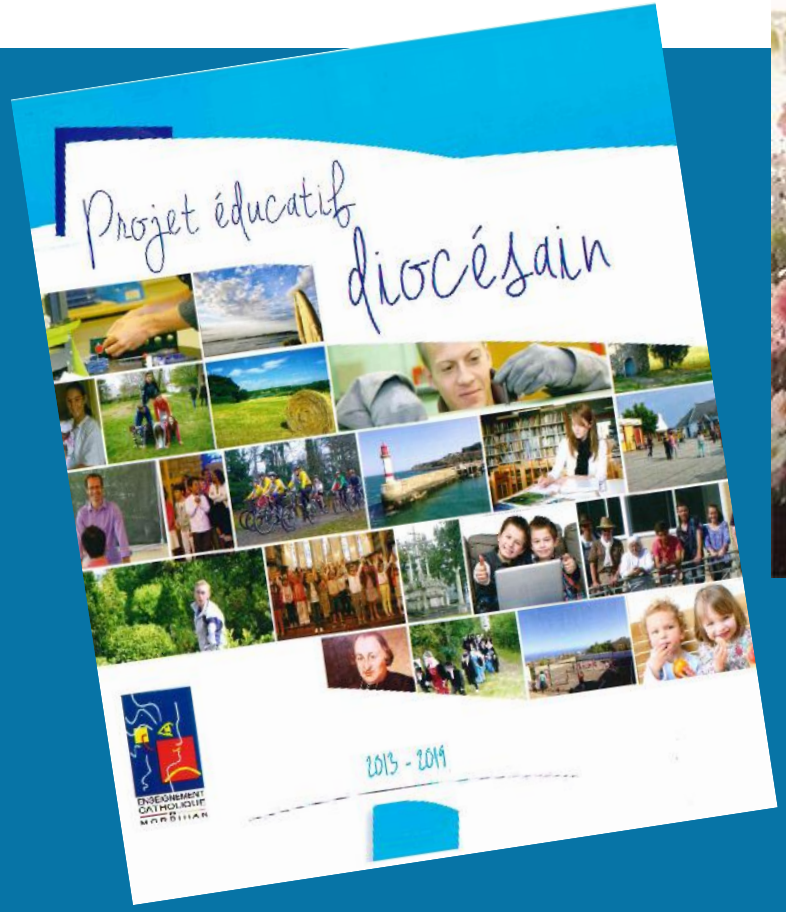

LE PROJET ÉDUCATIF

« La personne de chacun, dans ses besoins matériels et spirituels, est au cœur de l'enseignement de Jésus; c'est pour cela que la ***promotion de la personne*** *est le but de l'école catholique. »*

Jean-Paul II

UNE ÉCOLE ATTACHÉE À LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE.

Art 37: Au nom de l'Evangile, l'école catholique est attachée à la liberté des consciences, à l'écoute des croyances dans leur diversité et accueillante aux différents parcours personnels.

UNE ÉCOLE ATTACHÉE À LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE.

Une école attentive aux pauvres et aux faibles.

Art 38: Ouverture à tous : L'école catholique est une école pour tous. Elle porte une attention plus particulière à toutes les formes de pauvreté.

Une école au service du projet de Dieu.

Une école qui fait grandir dans la vérité de l'amour.

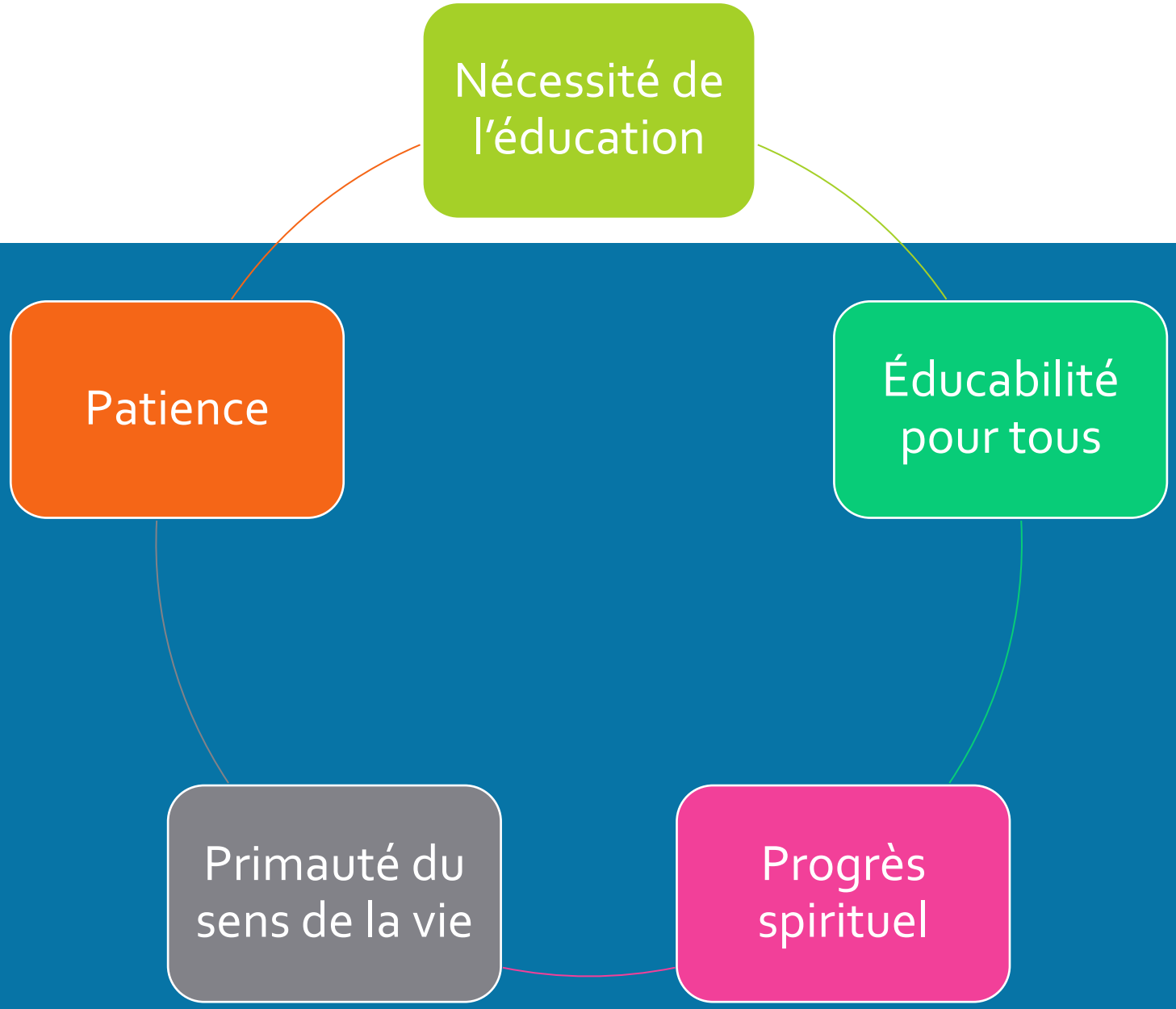
Nécessité de l'éducation
Éducabilité pour tous
Progrès spirituel
Primauté du sens de la vie
Patience

LE PROJET ÉDUCATIF

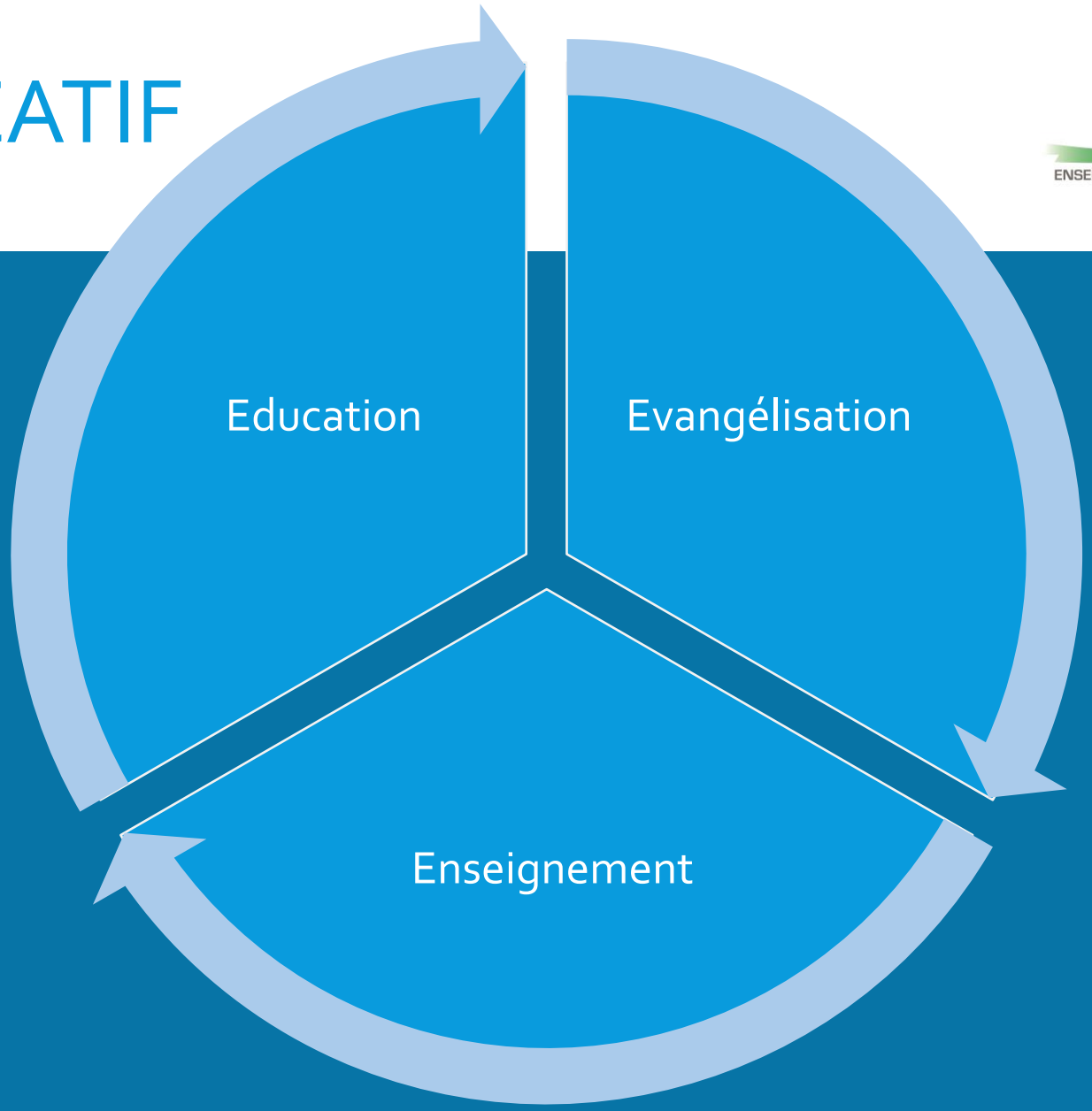

- Enseignement et programmes

- Ouverts à tous

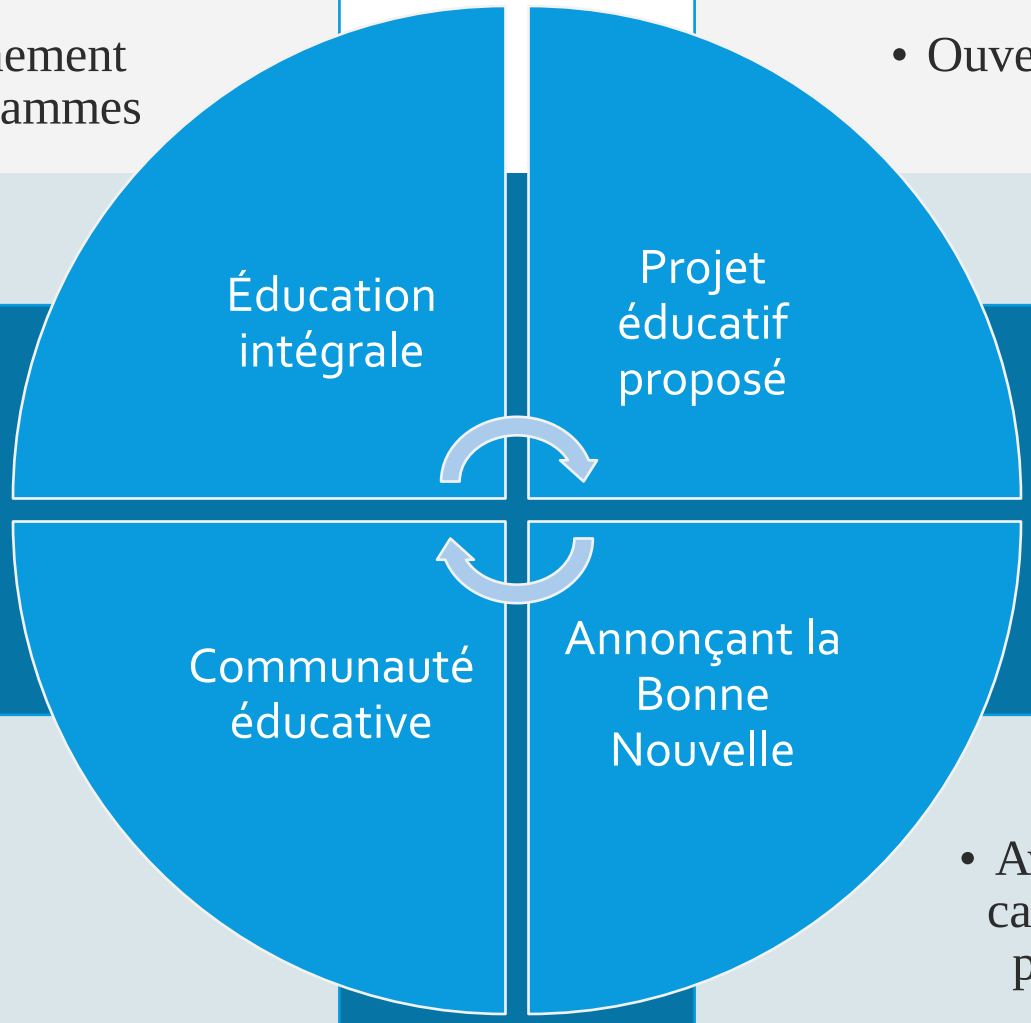

- Privés

- Avec un caractère propre

LES ENSEIGNANTS

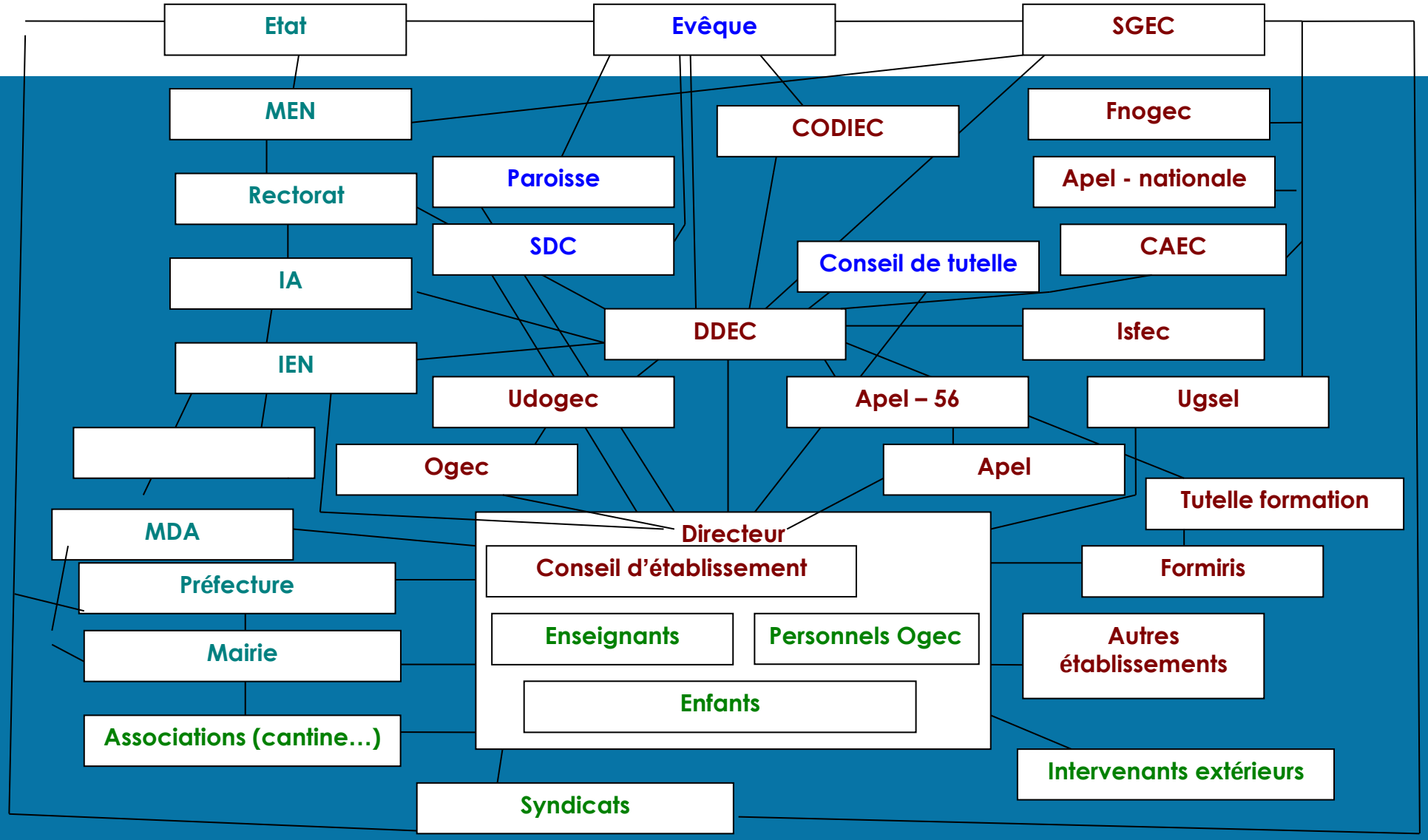

LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

- 1 – Reçoit une lettre de mission de sa tutelle
- 2 – Est enseignant parmi les enseignants
- 3 – Employé par l'Ogec
- 4 – Rôle d'employeur

LES CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS

- **art. 145** Avec la responsabilité pastorale que lui confère la lettre de mission, le chef d'établissement a la charge éducative, pédagogique, administrative et matérielle de l'établissement.
- **art. 146** Garant de l'unité de la communauté éducative, le chef d'établissement s'efforce de fédérer toutes les énergies autour d'un projet commun qu'il anime, en veillant à la cohérence des engagements et des activités de tous. Il sollicite les chrétiens de la communauté éducative afin qu'ils témoignent de leur engagement dans la vie quotidienne de l'école.
- **art. 147** Il lui revient en propre de rappeler le projet éducatif, d'impulser, d'animer, d'accompagner et coordonner les équipes, en déléguant et en faisant confiance.
- **art. 148** Il organise la vie de l'établissement et prévoit les structures à mettre en place en vue de la réalisation de la mission commune. Il effectue les arbitrages nécessaires et prend les décisions ultimes qui relèvent de sa fonction.
- **art. 149** Pour assurer la proposition de la foi chrétienne, dont il est le garant devant l'autorité de tutelle, il promeut une animation pastorale, adaptée aux besoins de la communauté éducative, en cohérence avec les orientations de la tutelle et la vie de l'Eglise diocésaine et de ses paroisses. A cette fin, il constitue une équipe d'animation pastorale qui peut comporter des professionnels et des bénévoles.
- **art. 150** Il est le premier responsable du lien de l'établissement qu'il dirige avec les autres établissements des divers réseaux auxquels celui-ci appartient. Il anime la communauté éducative en l'ouvrant et en la rendant participante d'une mission éducative qui dépasse les limites de l'établissement. Il a le souci constant de construire et de développer les liens avec les acteurs de proximité : autorités de l'Etat, collectivités territoriales, entreprises, associations, etc.
- **art. 151** Le chef d'établissement assume l'ensemble de ses charges dans la dynamique et à l'aune de sa responsabilité ecclésiale ; il fait en sorte que tous les projets et les structures de l'établissement soient discernés, décidés, accompagnés, évalués et relus à la lumière de l'Evangile, reçu dans la Tradition de l'Eglise, particulièrement grâce à son enseignement éthique et social.

LES ENSEIGNANTS

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
Morbihan

UN METIER EN EVOLUTION:

LES ENSEIGNANTS

- Loi Censi (2005) :
  - Contractuels de droit public
  - Dans un établissement qui vit selon un caractère propre
  - Recrutés avec l'accord d'un chef d'établissement

- Recrutement :
  - Concours (CAFEP, CRPE)
  - Accord collégial de l'enseignement catholique

DES DÉFIS POUR L ’EC56 :

- Réforme du Baccalauréat, et donc du lycée…
- Réforme de la formation professionnelle / apprentissage
- Réforme de la formation des enseignants

DES DÉFIS POUR L ’EC56 :

- La relation école familles, pour une meilleure coopération
- La continuité du parcours de l'élève : Ecole Collège Lycée
- L’éducation inclusive
- L’innovation pédagogique
- Le climat scolaire
- La coopération entre enseignants
- L’ouverture à l’international et l'apprentissage des langues de la maternelle au lycée
- La référence explicite au Christ et la formation chrétienne
- L’éducation affective, relationnelle et sexuelle à tous les âges

HORIZON 2030 :

- Préparer l'enseignement catholique de 2030

- Donner la parole aux acteurs (Communautés éducatives / Chefs d'établissement)
  - Evolution des territoires
  - Evolution des formations
  - Exigences économiques

Orientations diocésaines

Déclinaisons par bassins

Relecture des projets d'établissements